

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

---

## Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

### Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2022-2023](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

### Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2022-2023](#).

### Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice

## COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

---

financier 2022-2023. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

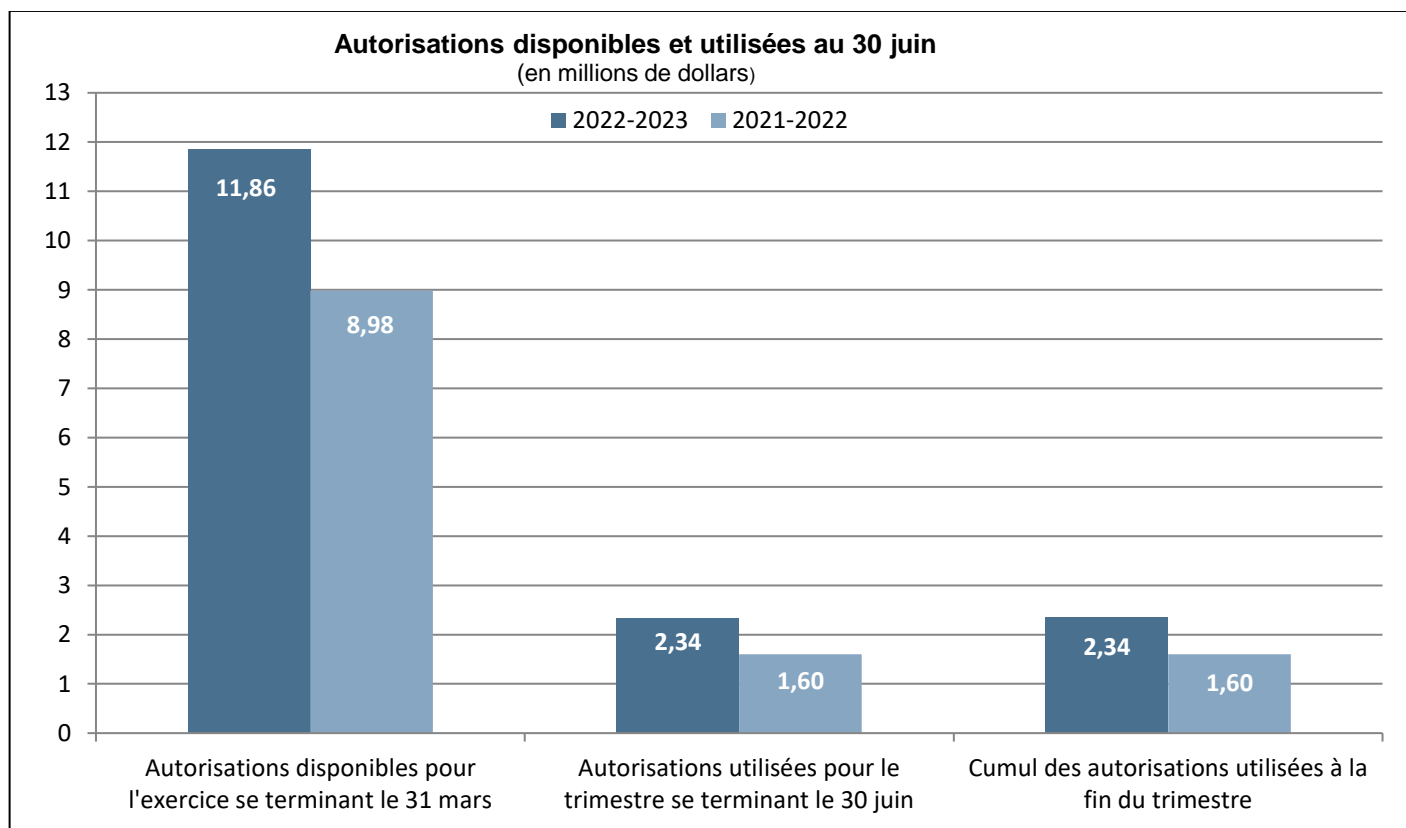
# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2022. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

## Variation des autorisations

Au 30 juin 2022, le total des autorisations de la disponibles pour l'exercice 2022-2023 de la Commission a augmenté de 2,88 M\$ en comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, passant de 8,98 M\$ à 11,86 M\$, soit une hausse de 32 %.

Lors du Budget 2021, des autorisations de 2,5 M\$ pour les dépenses de salaires et 0,38 M\$ pour le régime d'avantages sociaux des employés avaient été accordées à la Commission, de façon permanente, pour régler les problèmes d'intégrité de programme liés aux salaires. En 2022-2023, cet octroi permet à la Commission de redistribuer des dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, i.e. les dépenses possibles grâce à ses revenus, vers les dépenses de programme de Conservation et de Promotion du patrimoine, et de Services internes, et ainsi régler une partie de ses problèmes de financement.

| État des autorisations au 30 juin<br>(en millier de dollars)                                     | 2022-2023   |  |  | 2021-2022  |  |  | Variance                   |                                    |                            |
|--|---|--|--|--|--|--|----------------------------|------------------------------------|----------------------------|
|  | Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 | Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 | Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Crédits totaux disponibles | Crédits utilisés pour le trimestre | Cumul des crédits utilisés |
| Dépenses de programme  | 9 127   | 2 136  | 2 136  | 6 623  | 1 034  | 1 034  | 2 504                      | 1 102                              | 1 102                      |
| Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés                                       | 734   | 183  | 183  | 354  | 89   | 89   | 380                        | 94                                 | 94                         |
| Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> | 2 000   | 21   | 21   | 2 000  | 476  | 476  | -                          | (455)                              | (455)                      |
| <b>Autorisations totales</b>   | <b>11 861</b>   | <b>2 340</b>   | <b>2 340</b>                                     | <b>8 977</b>   | <b>1 599</b>   | <b>1 599</b>                                     | <b>2 884</b>               | <b>741</b>                         | <b>741</b>                 |

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

---

## Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 30 juin a augmenté de 0,74 M\$, passant de 1,60 M\$ à 2,34M\$, soit une hausse de 46 %. Les dépenses du premier trimestre représentent 20 % des autorisations disponibles, comparativement à 18 % au 30 juin 2021.

La variation la plus significative est dans l'article courant 'Acquisition de matériel et d'outillage', où des dépenses de 0,34 M\$ ont été enregistrées versus 0,02 M\$ à pareille date l'an dernier. Pendant le trimestre, la Commission a continué à renouveler sa flotte de véhicules pour les opérations d'entretien du parc, notamment par l'achat de véhicules électriques. Elle a aussi poursuivi l'installation de fibres optiques amorcée à l'exercice précédent. De plus, des remplacements de systèmes de chauffage et de protection contre les incendies au Musée des plaines d'Abraham ont donné lieu à des achats d'équipements.

Une deuxième variation significative est dans l'article courant 'Personnel' qui a connu une hausse de 0,18 M\$, expliquée en partie par le retour au niveau d'activité exempt de restrictions sanitaires, et en partie par les augmentations d'avantages sociaux calculés par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Dans plusieurs articles de dépenses, la reprise des activités s'est reflétée par une hausse des dépenses, notamment au chapitre des activités de communications et de publicité, et par la tenue de la Grande Fête de la nature et des spectacles au Kiosque Edwin-Bélanger, des événements qui avaient été annulés au premier trimestre de l'exercice précédent.

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

| Dépenses par article courant                        | 2022-2023   |   |  | 2021-2022  |   |  | Variance     |               |            |
|---|---|---|--|--|---|--|--------------|---------------|------------|
|   | Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 | Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2022 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 | Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Prévue       | Trimestrielle | Cumulative |
| Personnel   | 5 626   | 1 389   | 1 389  | 4 247  | 1 211   | 1 211  | 1 379        | 178           | 178        |
| Transports et communications                        | 120   | 21  | 21   | 120  | 15  | 15   | -            | 6             | 6          |
| Information   | 290   | 102   | 102  | 275  | 14  | 14   | 15           | 88            | 88         |
| Services professionnels et spéciaux                 | 1 000   | 225   | 225  | 600  | 126   | 126  | 400          | 99            | 99         |
| Location  | 80  | 15  | 15   | 80   | 3   | 3  | -            | 12            | 12         |
| Services de réparation et d'entretien               | 1 000   | 63  | 63   | 478  | 72  | 72   | 522          | (9)           | (9)        |
| Services publics, fournitures, approvisionnements   | 500   | 150   | 150  | 484  | 103   | 103  | 16           | 47            | 47         |
| Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages | 150   | -   | -  | -  | -   | -  | 150          | -             | -          |
| Acquisition de matériel et d'outillage              | 500   | 343   | 343  | -  | 2   | 2  | 500          | 341           | 341        |
| Paiements de transfert                              | -   | -   | -  | -  | -   | -  | -            | -             | -          |
| Autres subventions et paiements                     | 2 595   | 32  | 32   | 2 693  | 53  | 53   | (98)         | (21)          | (21)       |
| <b>Dépenses totales</b>                             | <b>11 861</b>   | <b>2 340</b>  | <b>2 340</b>                                     | <b>8 977</b>   | <b>1 599</b>  | <b>1 599</b>                                     | <b>2 884</b> | <b>741</b>    | <b>741</b> |

# COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

---

## Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des Plaines d'Abraham. Depuis le début de la pandémie en 2020, les mesures sanitaires ont eu un impact sur les revenus de la Commission. En 2021-2022, afin d'atténuer les pressions financières causées par la pandémie, puisque la Commission avait eu à subir des fermetures du Musée des plaines d'Abraham et l'annulation des événements publics tenus sur ses sites, incluant les festivals et événements culturels et sportifs, elle avait pu bénéficier d'une aide ponctuelle de 2 M\$. En 2022-2023, la Commission entend profiter de la reprise économique, mais elle n'est pas en mesure de signifier qu'elle atteindra son niveau de revenus pré-pandémie. À titre de référence, pour le premier trimestre de 2022-2023, elle enregistre 76% des revenus du premier trimestre de 2019-2020.

Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
  - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
  - Développement de nouveaux partenariats.
- Contraintes budgétaires liées aux dépenses de fonctionnement:
  - Contrôle rigoureux du budget;
  - Révision de la structure de financement;
  - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
  - Entretien général de première qualité des lieux;
  - Travaux de réfection réguliers;
  - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.
- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
  - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la *Politique d'utilisation du territoire* pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
  - Favoriser les activités organisées par la Commission qui concernent son mandat;
  - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.
- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
  - Surveillance constante lors des travaux;
  - Rencontres régulières avec les instances concernées;
  - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

## COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

---

### Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important lié aux activités, au personnel ou aux programmes n'a eu lieu au cours du premier trimestre de 2022-2023. La Commission a mis en œuvre ses activités et ses programmes comme avant la pandémie, et le retour sur les lieux de travail des employés qui avaient été en télétravail a été amorcé. La Commission continue à suivre les directives des autorités gouvernementales et de la santé publique en priorisant la santé et la sécurité des usagers et des employés, et à évaluer attentivement les répercussions découlant de la pandémie sur ses programmes et sur son fonctionnement.

### Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :



---

Annie Talbot

Secrétaire-directrice générale

Le 5 août 2022

---

Bernard Laquerre

Dirigeant principal des finances

Le 5 août 2022